



Demande d'engagement au N.H.A.T. (Natural Herding Aptitude Test)

Les chiens de Berger sont acceptés à partir de 6 mois sans limite d'âge supérieure.

Lieu : **ARGELES-GAZOST (65)** Parc du Casino Dates: les **14 et 15 septembre 2019**

Juge : **Steve Jaunin**

NHAT SAMEDI / membre RACP (à jour de cotisation 2019) : **36 €** / non membre = **49 €**

NHAT DIMANCHE / membre RACP (à jour de cotisation 2019): **36 €** / non membre = **49 €**

Choisissez le jour de votre passage en cochant la case adéquate (si pas de case choisie, le choix se fera en fonction des disponibilités)

Nom + affixe du chien :

Né le :

Mâle / Femelle :

Race :

N° d'inscription au livre des origines :

Puce ou tatouage :

Nom du conducteur :

Adresse :

Mail : (obligatoire pour votre accusé de réception) /

Tél :

Nom du propriétaire :

Copie du certificat de naissance ou du pédigrée OBLIGATOIRE

Dès votre arrivée sur le lieu du concours, merci remettre le carnet de travail si vous l'avez, et le carnet de vaccination au secrétariat. Un concurrent non présent au tirage au sort sera non classé (sauf cas de force majeur admis par le juge). Tout concurrent s'engageant sur le concours doit rester sur le site jusqu'à la fin de la manifestation (palmarès compris). Le concurrent doit tenir compte du règlement et des règles sanitaires en vigueur et les appliquer. Les chiennes en chaleur sont admises sous condition qu'elles soient isolées des autres chiens.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cette feuille d'engagement et accepte, sans restriction ni réserve, les obligations qui en résultent.

Signature :



Feuille à envoyer avant le 17 août, accompagnée obligatoirement du paiement (chèque à l'ordre de la R.A.C.P. ou virement)

Chez Sylvie TREILLE : 18 bis Rue de l'Eglise 28700 AUNAY SOUS AUNEAU
treille.sylvie@orange.fr